

# Flambée des prix : gare aux crédits impossibles à rembourser

## ÉCONOMIE

Avec la flambée des prix de l'énergie, certains ménages pourraient se retrouver dans une situation compliquée.

Pour certains Belges, la flambée des prix pourrait virer au casse-tête. Si de nombreux ménages sont déjà obligés de demander à leur fournisseur d'énergie des plans d'étalement, d'autres vont se retrouver dans des situations compliquées pour boucler les fins de mois.

En France, nos confrères du quotidien économique Les Échos notent d'ailleurs que pour les banques, les difficultés de remboursement d'un crédit ont sensiblement augmenté ces dernières semaines, suite à l'apparition de petites « fêlures » dans la situation financière des ménages. Le nombre de personnes inscrites au fichier national français des incidents de paiement serait d'ailleurs en hausse.

### Les données belges

L'inflation va-t-elle provoquer, en Belgique aussi, une hausse des défauts de remboursement des crédits ? À la Banque nationale, les indicateurs de la centrale des crédits aux particuliers restent toujours... au vert !



**L'inflation qui s'installe, mais aussi les fortes hausses des prix de l'énergie, pourraient causer des soucis aux emprunteurs les plus précarisés.**

En juillet, on dénombrait 277 197 emprunteurs ayant au moins un crédit défaillant. Un nombre en baisse de 6,5 % par rapport à juillet 2021 où l'on en comptabilisait encore 296 397.

Le pourcentage de crédits défaillants est, lui aussi, toujours en légère baisse, passant de 4 % en juillet 2021 à 3,8 % en 2022.

Par contre, le nombre de nouveaux crédits défaillants est en hausse de 8,5 % en juillet 2022, passant de 47 077 il y a un an à 51 077. Mais seuls les crédits à la consommation semblent concernés.

Ces indicateurs toujours posi-

tifs traduisent-ils un certain calme... avant la tempête ?

« Le nombre de crédits défaillants est une variable parfois très volatile et c'est davantage le taux de défauts qu'il faut analyser », nuance Philippe Ledent, économiste chez ING. « Malgré cela, durant les périodes de mauvaise conjoncture, on fait normalement face à une hausse du nombre de défauts. Heureusement, et soyons clairs, il n'y a jamais en Belgique des envolées

de ce taux de défauts comme on a pu en observer aux États-Unis lors de la crise des subprimes. »

### Un marché particulier

L'économiste le rappelle : les crédits à la consommation ne sont pas uniquement octroyés à des ménages en difficultés. : « Un important segment concerne des consommateurs qui empruntent, en période de bonne conjoncture avec des taux faibles,

**277 197** emprunteurs  
avaient au moins  
un crédit défaillant en juillet 2022

pour lisser leurs dépenses alors qu'ils ont la possibilité d'acheter un bien directement », décrit Philippe Ledent. « Avec cette hausse des prix, ce sont donc davantage les emprunteurs les plus précarisés qui risquent d'être affectés. L'ensemble du marché ne sera pas touché. »

Pour Philippe Ledent, un autre facteur est à prendre en compte : la situation sur le marché du travail. « Nous sommes dans une période où le chômage est bas et où le nombre de créations d'emploi est élevé », précise-t-il. « Ce sont deux éléments qui laissent penser qu'il n'y aura pas d'augmentation drastique du nombre de défauts de paiement. »

En France, les banques se préparent toutefois à un scénario négatif et passent des provisions. « C'est un principe de prudence qui existe aussi en Belgique », décrypte Philippe Ledent. « Très clairement, il y a de l'incertitude par rapport à l'Ukraine avec les conséquences sur les prix du gaz. Mais il y a aussi le ralentissement généralisé du contexte économique. Nous sommes, selon les prévisions de différentes institutions dont la BCE, l'OCDE ou encore le FMI, au début d'une période où l'on peut s'attendre à une hausse des faillites et des défauts au niveau des crédits pour les particuliers. Il est donc probable que la situation se dégrade dans les prochains mois. » Affaire à suivre !

GUILLAUME BARKHUYSEN

## Factures énergétiques : de nombreux défauts de paiement redoutés

À côté des crédits, les factures d'énergie pourraient faire aussi l'objet de défauts de paiement.

Du côté de l'Observatoire du crédit et de l'endettement, on se montre aussi vigilant face au côté inédit de la situation actuelle et des conséquences qu'elle pourrait engendrer.

« Le risque d'une augmentation des crédits impayés est un élément qu'on garde à l'œil », confirme Elisa Dehon, économiste à l'Observatoire du crédit et de l'endet-

tement. « Il y a d'abord eu la crise sanitaire, puis la crise de l'inflation énergétique. Bref, depuis deux ans, on s'attend à une hausse de ces indicateurs ».

Or, elle serait synonyme de bien mauvaise nouvelle. Car malgré les confinements, les voyants sont toujours restés au vert. Un effet probable des mesures de soutien visant à aider les ménages et les entreprises à traverser la crise. « Dans toutes les régions du pays, ces cinq dernières années, on a systématiquement observé une baisse

du nombre d'emprunteurs défaillants ou encore des arriérés », souligne Elisa Dehon. « Mais il est sans doute trop tôt pour voir les effets de l'inflation sur les crédits. Et c'est souvent quand les problèmes deviennent dramatiques que les personnes poussent la porte d'un service de médiation de dettes. Auparavant, ils essaient souvent de régler le souci eux-mêmes en demandant de l'aide à la famille ou à des amis. »

Outre les crédits à la consommation, Elisa Dehon surveille de très près un autre phénomène : le dé-

faut de paiement des factures en matière d'énergie.

« On s'attend à ce que de nombreuses personnes se retrouvent dans l'impossibilité de payer la facture de régularisation », explique Elisa Dehon. « Or, là aussi, et depuis plusieurs années, nous observons une baisse du nombre de compteurs à budget actifs ou même des défauts de paiement. Mais si nous redoutons une hausse, il faudra aussi attendre l'année prochaine pour avoir des indicateurs permettant de la quantifier. » G.B.